



ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR

39, rue Saint-Florent, Gatineau (Québec) J8X2Z8 Tél. 819-771-8478

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement (CÉ) 9 juin 2026

Sont présents :

Mathieu Saintonge	Président
Somphane Souksanh	Membre parent
Kristine Comeau	Membre parent
Ronald Rojas	Membre parent
Marysa Gendron-Nadeau	Membre du personnel enseignant & Secrétaire
Michel Vézina	Membre du personnel enseignant
Véronique Hamelin	Membre du personnel enseignant
Julie Mineault	Membre du personnel de soutien
Noémie Lachapelle	Membre du personnel du service de garde
Sonia Belley	Directrice
Laurent Cardinal	Membre de la communauté – ARIH

1. Ouverture et présences (quorum)

M. Mathieu Saintonge procède à l'ouverture de la rencontre à **17h03**

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture l'ordre du jour et procède aux ajouts suivants :

- 4.1 : Verdissement
- 6.3 : Petits journées au préscolaire

Proposeur : Marysa Nadeau

Appuyeur : Noémie Lachapelle

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 avril 2026

Le procès-verbal a été reçu et lu au préalable par les membres du conseil.

Proposeur : Somphane Souksanh

Appuyeur : Véronique Hamelin

Adopté à l'unanimité

4. Suivis

Le grand défi Pierre Lavoie

- Dans le cadre du projet des cubes énergie, le docteur Pilon est venu faire un tour avec un vélo. La course de levée de fonds aura lieu la fin de semaine prochaine.

Location du gymnase

- Location du gymnase. La moyenne est 80\$/heure. Il pourra y avoir 2 blocs de location : 18h-20h et 20h-22h proposés à l'automne. Du lundi au vendredi. Il y a aussi possibilité de location la fin de semaine en partenariat gratuit avec la ville et les enfants de l'espoir.

4.1 Verdissement

- Mme Anta Diama Cama du CREDDO fait un suivi du projet de verdissement de la cour d'école en présentant notamment la subvention du Centre d'écologie urbaine lié au programme « Sous les pavés ».
- Ce programme permet de consolider une enveloppe de 29 500\$ pour le démarrage et la conceptualisation du projet ainsi que pour identifier et confirmer d'autres sources de financement complémentaire. Ce financement provenant du programme « Sous les pavés » a pour exigence la déminéralisation d'une superficie minimale de 100m² de la cour d'école.
- Au courant de l'été le CREDDO, conjointement avec la direction, fera les démarches pour officialiser la participation de l'école au programme « Sous les pavés ». Des démarches administratives devront notamment avoir lieu avec le CSSPO.
- Au niveau de l'école, Marysa s'engage à présenter le projet et ses principales lignes directrices à l'équipe d'enseignant afin de constituer un comité de travail pour mener les consultations et les différentes tâches que nécessiteront la réalisation du projet.

5. Période de questions du public

Aucune question du public

6. Discussions et informations

6.1 Suivi extermination et travaux d'été à venir

- Aucune coquerelle n'a été aperçue dans les derniers mois. La compagnie fait son tour régulièrement. La prévention à long terme va tout de même continuer ainsi que le contrôle hebdomadaire.
- La salle électrique et d'entreposage, familièrement appelée « les catacombes », sera vidée en fin d'année scolaire afin que des travaux de mise à niveau de la chaufferie puissent être exécutés au courant de l'été.
- D'autres travaux auront lieu dans le couloir du sous-sol soit le remplacement du plancher, des casiers et la peinture des murs.

6.2 Gestion des élèves en surplus 3^e année

- Étant donné le nombre de classes attribuées à l'école par le CSSPO pour l'année scolaire 2026-2027, le centre de service scolaire a dû procéder au déplacement administratif d'élèves de 3^e année. Le nombre de classes totales attribuées à l'école a entraîné la nécessité de constituer un seul groupe de 3^e année pour la prochaine rentrée.
- Ainsi, 9 élèves ont dû être déplacés en fonction de la politique de gestion des surplus du CSSPO. Les élèves déplacés seront accueillis à l'école Notre-Dame. Si des places se libèrent en 3^e année au cours de l'été les derniers élèves déplacés seront rapatriés. Ces élèves seront aussi rapatriés en 4^e année.

6.3 Petites journées au préscolaire

- L'idée d'introduire des « petites journées » au préscolaire pour la rentrée scolaire 2026-2027 a été ébruitée dans les derniers jours au sein de l'équipe d'enseignantes du préscolaire. Toutefois, comme ce projet n'a pas fait l'objet d'une discussion ou d'une présentation auprès de l'ensemble de l'équipe-école et que son implantation aurait nécessaire des répercussions sur le fonctionnement de l'ensemble de l'école à plusieurs égards, il est demandé à la direction de faire le point sur cette initiative et son implantation en répondant notamment aux questions suivantes :
 - Quand auront lieux les « petites journées » ?
 - Où et avec qui seront les enfants du préscolaire pendant les après-midis de leur journée écourtée ? Quel sera le ration enfant / éducateur ?
 - Est-ce que la mise en place des petites journées entrainera des frais pour les parents ?
 - À quel moment est-ce que les parents ayant des enfants au préscolaire en septembre prochain seront-ils avertis de ce changement à l'horaire

- La direction apporte quelques éléments de réponse aux questions soulevées :
 - Les « petites journées » auraient lieu tous les mercredis. Plutôt que de terminer leur journée d'enseignement avec leur enseignante selon l'horaire régulier à 14h, les élèves la termineraient à 11h15, soit à l'heure du dîner. Ils seraient ensuite pris en charge par le service de garde de 12h33 à 14h12.
 - Afin de compenser les minutes d'enseignements retirées les mercredis après-midi, les élèves allongeraient leurs journées du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 minutes. Ainsi, plutôt que de terminer selon l'horaire régulier actuel, soit à 14h, ils termineraient leur journée avec leur enseignante à 14h12 pour ces 4 jours de la semaine.
 - Pour assurer une cohérence et une continuité des activités que les élèves feraient les mercredis après-midi, ce serait aux enseignantes du préscolaire de planifier et de préparer pour les éducatrices de service de garde ce qu'elles feraient avec les élèves.
 - Ce sont des gens qui occupent parfois les tâches d'aide à la classe qui assumeraient les tâches du service de garde les mercredis après-midi pour permettre le déploiement des petites journées. Le personnel du service de garde prendrait en charge tous les élèves du préscolaire les mercredis après-midi, même s'ils ne sont pas inscrits au service de garde, et ce, sans aucuns frais supplémentaires pour les parents. Il est possible qu'un TES école soit affecté à la supervision des élèves du préscolaires les mercredis après-midi afin de respecter les ratios enfant / adulte ainsi que les certaines dispositions de leur convention collective.
- À la suite des précisions apportées, certains échanges et commentaires ont lieu :
 - Une mère mentionne une préoccupation quant au fait d'allonger de 12 minutes les journées pour des enfants de 4 ans et 5 ans. « Ça leur fait quand même des journées plus longues même si *c'est juste* 12 minutes. »
 - Le fait que la mise en place des petites journées nécessite de mobiliser des ressources humaines qui agissent aussi à titre d'aide à la classe donne l'impression que l'on « déshabille Jean pour habiller Jacques » et pourrait créer une iniquité sur la répartition du personnel de soutien scolaire.
 - On questionne la cohérence et le respect de la tâche enseignante le fait que les enseignants du préscolaire devront prévoir et préparer pour le personnel du service de garde les activités pédagogiques qu'il fera avec les enfants.
 - Le fait qu'un tel projet, ayant des ramifications importantes sur l'ensemble du fonctionnement et de la cohésion de l'équipe-école, soit sur la voie d'être officiel sans qu'il ait été présenté et discuté avec les parties concernées est grandement

critiqué. Aussi, l'implication du conseil d'établissement quant à l'approbation d'une telle formule pédagogique n'est pas claire et mérite d'être soulevée :

- Selon l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, il est mentionné que « Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des *activités éducatives* qui *nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves* ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école. »
- Il est de l'avis de certains autour de la table du conseil d'établissement que de rallonger 4 journées sur 5 pour en écouter une autre *est une activité éducative qui nécessite un changement aux heures de sortie quotidienne des élèves*, et que conséquemment, le projet d'implanter des « petites journées » au préscolaire devrait être présentée de manière formelle et complète au conseil d'établissement pour approbation avant d'être implantée et que les parents ayant des enfants au préscolaire en soit informé.
- Finalement, à la lumière des discussions qui ont eu lieu sur le sujet, la direction conclue l'échange en disant que le point se trouvait à l'ordre de jour sous la rubrique « Discussions et informations » et qu'il ne s'agissait donc pas de prendre une décision, mais simplement de discuter du projet. Elle mentionne qu'il n'y a pas de hâte à implanter les petites journées pour la prochaine rentrée scolaire. Il est donc affirmé par la direction qu'un travail de concertation sera fait avec l'ensemble de l'équipe-école afin de revenir au conseil d'établissement avec une proposition plus détaillée du projet qui réponde à l'ensemble des questions soulevées avant de l'officialiser et de le mettre en place.

7. Décisions

7.1 Cahiers d'exercices 2026-2027

La liste des cahiers d'activité est présentée.

Proposeur : Ronald Rojas

Appuyeur : Noémie Lachapelle

Adopté à l'unanimité

7.2 Planification budgétaire 2026-2027

La planification budgétaire 2026-2027 est présentée et détaillée par la direction.

Proposeur : Ronald Rojas

Appuyeur : Kristine Comeau

Adopté à l'unanimité

7.3 Évaluation du plan de lutte 2025-2026 et dépliant aux parents

Le plan de lutte à l'intimidation et la violence est présentée par la direction.

Proposeur : Noémie Lachapelle

Appuyeur : Kristine Comeau

Adopté à l'unanimité

8. Mots

8.1 Direction

L'ensemble de l'école est excité par la fin de l'année scolaire qui se concrétise un peu plus chaque jour. Il y a plusieurs sorties scolaires en cours et à venir pour souligner l'évènement et qui permettent aux élèves de vivre de belles expériences.

La fête des finissants aura lieu le 22 juin et il y a notamment cette année plusieurs élèves finissants de la classe de Défis multiples de Mme Véronique Hamelin.

8.2 Présidence

Mathieu Saintonge remercie tout le monde pour le travail accompli au cours de l'année. Il enverra un courriel pour proposer une rencontre à la Place Laval mercredi le 17 juin afin de souligner de manière festive l'année scolaire qui se termine.

8.3 Service de garde

La journée pédagogique sous la thématique Star Wars a été un succès et fut bien apprécié des élèves.

La prochaine journée pédagogique se fera sous la thématique de Sherlock Holmes.

La fin d'année rime avec beaucoup d'administration pour la préparation de l'année prochaine. Une soixantaine de dossiers ont été envoyés à une agence de recouvrement afin de récupérer les sommes que des parents doivent depuis plusieurs années au service de garde de l'école. L'agence gardera 25% des sommes recouvrées sur une somme estimée à 80 000\$.

8.4 Personnel de l'école

Il y a eu pour une 2e année une course colorée très appréciée des élèves qui s'est terminée avec une friandise glacée.

Il y a eu plusieurs sorties scolaires jusqu'à présent.

La période d'examen est très intense pour certains élèves.

8.5 Représentant de la communauté

Il y a 80 enfants inscrits au camp de jour des Enfants de l'espoir. Une liste d'attente a même été faite étant donné l'importante demande de la communauté pour ce service.

8.6 Représentant au comité de parent

Mathieu Saintonge mentionne qu'il existe un projet pour que les élèves puissent créer leurs propres épinglettes de chandail orange pour la Journée nationale de vérité et réconciliation. Cette initiative a été présentée lors de la rencontre du comité de parents du CSSPO.

8.7 Représentant au comité EHDAA

Il y a eu une rencontre la semaine dernière et l'école Notre-Dame a gagné le prix Rachel Patry. Il a été beaucoup question des transitions vers le préscolaire et de la collaboration entre les services sociaux et de santé et les milieux de garde pour préparer les élèves à faire leur entrée à l'école.

Le projet pilote d'aide aux devoirs offert à l'Avenue des jeunes a été très bénéfique pour les élèves qui en ont bénéficiés.

8.8 OPP

La journée de reconnaissance du personnel scolaire a été très appréciée par l'équipe école.

Le comité se rencontrera sous peu pour préparer l'organisation du BBQ de fin d'année.

9. Correspondances

Il n'y a aucune correspondance

10. Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le 3 septembre 19h au gymnase

11. Varia

12. Levée de la séance

La séance est levée à 19h01

Proposeur : Julie Mineault

Appuyeur : Michel Vézina

Adopté à l'unanimité

Mathieu Saintonge
Président

Marysa G-Nadeau
Secrétaire

Sonia Belley
Directrice